



UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

DP Cadres DF Autochem du 27 mars 2012

Bulletin n°59 – avril 2012

La réunion DP Cadres Direction Fret Autochem du 27 mars 2012 a été présidée par Jean Rouche (Directeur DFAC).

La délégation UNSA était bien sûr présente et vous trouverez ci après les remarques et notre déclaration.

DECLARATION UNSA Cheminots

Lyon le 27 mars 2012

Monsieur le Président,

Depuis le 1^{er} Octobre et la mise en place de la direction Fret Autochem les deux DP cadres du périmètre ont été regroupées en une seule DP. Or vous nous avez informés, que vous aviez accepté la demande d'une autre OS de dégroupier la délégation cadre.

S'il est pour nous hors de question de cautionner de quelque manière que ce soit, les nouvelles structures de l'entreprise et plus particulièrement celles du FRET, force est de constater que maintenir deux délégations encadrement reviendrait à limiter le mandat des délégués du personnel cadre.

Cette manière de faire nous semble contraire à l'esprit et aux accords applicables dans l'entreprise qui prévoient une délégation cadre par Direction. Les questionnements, difficultés ou besoins des cadres sont semblables du Nord au Sud et peuvent donc intéresser chacun d'entre nous.

C'est pourquoi nous vous informons que la délégation UNSA entend participer à l'intégralité de la réunion.

Les problèmes rencontrés par les cadres sont importants, et nécessite qu'ils soient traités avec sérieux et attention. Nous écouterons avec attention les réponses que vous nous ferez concernant la situation personnelle délicate de certains.

Dans le contexte difficile qu'est celui du Fret ferroviaire, tous attendent plus de soutien et de considération de la part de la direction.

La délégation UNSA

« JE COMPRENDS PAS CE QUE TU ME DIS : TU VEUX QUOI ? »

Historique des DP Cadres :

DP 1 : Une OS demande que les DP Cadres se tiennent selon les anciens périmètres : une DP Cadres pour le nord (ex DF EST), une DP Cadres pour le sud (ex DFSE), le directeur refuse. Cette délégation quitte la séance.

DP 2 : Cette même délégation réitère sa demande et menace d'envahir la prochaine DP Cadres. Après lecture d'une déclaration préliminaire cette délégation quitte à nouveau la séance.

Après dépôt d'une DCI nationale, il est acté que les DP Cadres se tiennent selon les anciens périmètres...

Conséquence :

M. Rouche organise le 27 mars les DP Cadres le même jour :

1ère DP à 9h réponse aux questions ex DF EST avec délégués ex DF EST

2^{ème} DP à 10h réponse aux questions ex DFSE avec délégués ex DFSE

Puis à l'issue : réunion commune pour info à l'initiative du Directeur.

N'étant pas dans la critique systématique, nous avons néanmoins pris contact avec M. Rouche pour l'informer que nous ne partageons pas l'analyse de l'OS exigeant que les DP se tiennent séparément. Et que, au contraire, nous pensions qu'une DP commune permettrait à tous les délégués d'être informés de problèmes ou situations intéressants aussi bien le sud que le nord de la DF. Bien entendu cette position de l'UNSA ne constitue pas une caution donnée à l'entreprise de l'organisation mise en place pour le FRET (voir déclaration préliminaire ci dessus)

DP 3 :

La délégation ex DFE demandeuse de la séparation des DP est absente à 9h !!!

Les membres ex DFSE de cette OS convoqués à 10h demandent pourquoi ils n'ont pas été convoqués à 9h et s'ils peuvent assister aux deux séances qu'ils ont exigées !!!

COMPRENNE QUI POURRA !!!

Pour L'UNSA pas de combat stérile de forme mais nous souhaitons être présent pour poser vos questions et débattre afin de défendre au mieux l'intérêt des cheminots et Fret SNCF.

Réponse aux questions posées :

Les charges de travail augmentent. Certains cadres sont obligés d'emporter du travail à leur domicile. Les sollicitations (téléphone, courriel, astreintes déguisées) sont fréquentes en dehors des heures de travail. De nombreux cadres nous informent des difficultés qu'ils rencontrent, du sentiment d'échec qui commencent à gagner certains :

« A notre constat qui se voulait alarmiste, afin d'éviter de tomber dans un syndrome France Télécom, M. Rouche a été attentif à nos propos essayant de voir quelle type de population était touché. Il a proposé d'effectuer des « coups de sonde » afin d'essayer d'identifier où les cadres rencontraient ce type de problème.

Journée de carence :

Cette retenue ne s'appliquera pas pour les reprise entre arrêt de maladie de courte durée (>48h) ; ni pour les arrêts de maladie en rapport avec les affections longue durée.

Bourse de l'emploi :

Les demandes sont étudiées en priorité pour les agents ayant déjà la qualification du poste et en recherche d'emploi. Néanmoins la décision définitive reste du ressort du dirigeant d'unité ou N+1.

Agents en détachement en filiale:

- Ils continuent de bénéficier des garanties du statut, du système de retraite.
- Les conditions de rémunération au-delà du système de rémunération de la SNCF se font selon la volonté de la filiale.
- Utilisation selon la convention collective de la filiale.
- Déroulement de carrière en hors compte sur les listings SNCF, selon préconisation de la filiale (position et niveau)
- Le retour à la SNCF s'effectue soit sur la qualification quittée ou en qualification supérieure après échange avec la filiale.

- Le salarié désirant réintégrer la SNCF peut revenir à la SNCF moyennant un préavis figurant dans son contrat de détachement.

Qui assurera la traction des trains Kaluga (train du périmètre du combiné) : la DFAC assurera seulement les opérations au sol à Bantzenheim Cap Train Deutschland assurant la traction de ces trains depuis BTZ vers l'Allemagne (Traction par des CRL en France est trop cher !...)

Opérations Qualité de Vie au Travail :

En 2011 un budget QVT a permis de réaliser certains travaux ou achats, permettant de résoudre certains « irritants » Opération reconduite en 2012.

Evolutions d'organisation :

Ouverture du centre de supervision Sud-Est DFAC qui assurera les missions de pilotage de la production, relation EIC, gestion des situations perturbées (missions auparavant assurée par le COFRET).

INFORMATIONS DONNEES PAR M.ROUCHE :

Infos situations marché depuis le début d'année à l'initiative du directeur :

Sidérurgie/Minéraux: Mauvais début d'année néanmoins le trafic monte en puissance.

Céréales : Très mauvaise année, les prix sont très bas.

Granulats : Trafic traditionnellement bas en janvier, bloqués par le froid en février.

Combiné : En phase avec le budget. L'autorisation de chargement des camions à 44T sera défavorable au développement du combiné. La situation de Novatrans est préoccupante. Lorry-rail s'étend jusqu'en Suède.

AFL: Beaucoup de difficultés actuellement : Problèmes sociaux à ARTEMA, problème de confiance des clients gabarit GBI promis et non homologué. Pour le tunnel du Mt Cenis RFI fera les travaux après accord laborieux avec RFF. Au 1^{er} mai 5 trains assurés au lieu de 4. Statut quo après appel d'offre.

AUTOCHEM : Recul de l'automobile (-20%).

Chimie va bien.

Boissons en avance sur prévisions, problème de retour de vides.

MULTITUDES APPEL D'OFFRES en cours:

ARKEMA (consultation) : révision répartition trains entiers/multi-lots.

SOLVAY/RHODIA : suite à fusion demande à la SNCF une proposition d'organisation des flux entre leurs usines. SNCF doit trouver les idées.

Hydrocarbures : énormes appels d'offre contre ECR/EUROPORTE

TOTAL raffinage, TOTAL gaz/GPL, TOTAL pétrochemical, ESSO

Boissons : 2 satisfactions St YORRE et verre creux Veauche-Béziers.

RIO TINTO/ALCAN : Appel d'offre en cours Gardanne/STT, Marseille/Neuf-Brisach, Fos-Gardanne (perdu en 2009).

APPEL d'offres SOL et Rail :

SOUFFLET : Fin d'essai contrat 6 mois avec difficultés réalisation trafic en particulier entre Mulhouse et Colmar.

MONFER : BFC-Italie, les négociations sont engagées.

HOLCIM : Contrat reconduit trafic IDF-Alsace/Lorraine.

APPEL d'offres 2013 :

Grands Moulins de Strasbourg, Roquette, Syral.

Pour la défense de vos droits et l'accompagnement syndical, **UNSA-Cheminots,**

Vous avez besoin de délégués pour vous défendre ... Nous avons besoin de vous pour faire valoir les droits.

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots
M. Le Secrétaire Général de l'UNION Régionale de
Lorraine
(lire adresses en couverture)

Réduction de 66 % sur impôts et

adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau

Adresse domiciliaire

.....

EtablissementN° CP

Téléphone Service Téléphone Portable

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....le.....Signature.....

COTISATIONS 2012

Adhérents	Cotisations annuelles	Réduction	réal après réduc.	réal après réduc.
QUALIFICATION	Euros	d'impôt (66%)		
A/B - TA	87,00 €	57,42 €	29,58 €	2,47 €
C - TB 1	91,00 €	60,06 €	30,94 €	2,58 €
D 1 - TB 2	96,00 €	63,36 €	32,64 €	2,72 €
D 2 - TB 3	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
E 1	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
E 2	119,00 €	78,54 €	40,46 €	3,37 €
F 1	131,00 €	86,46 €	44,54 €	3,71 €
F 2	147,00 €	97,02 €	49,98 €	4,17 €
G 1	157,00 €	103,62 €	53,38 €	4,45 €
G 2	170,00 €	112,20 €	57,80 €	4,82 €
H 1	181,00 €	119,46 €	61,54 €	5,13 €
H 2	193,00 €	127,38 €	65,62 €	5,47 €
CS	206,00 €	135,96 €	70,04 €	5,84 €
Contractuels				
Exécution	87,00 €	57,42 €	29,58 €	2,47 €
Maîtrise	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
Cadres	131,00 €	86,46 €	44,54 €	3,71 €